

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE D'ÉTÉ - AGE -DE L'APCACH,
TENUE LE VENDREDI 7 AOÛT 2020 A LA SALLE PAROISSIALE A CHAMPÉRY**

La présente assemblée a été convoquée par email le 19.06.2020 et comportait le programme suivant :

PROGRAMME

- le vendredi 07 août 2020
- 16h00 : Accueil

- 16h30 : Assemblée générale de l'APCACH d'été
 - AGE : M. Pierre STAMPFLI
 - M. Martin GYGAX : du comité de l'Alliance suisse des R2 de l'APCACH – Présentation du Label « Top Destination R2 »

- 17h00 environ: Présentation par les autorités communales :
 - M. Jean-Philippe BORGEAUD Vice-président et M. Joseph GONNET Conseiller municipal
 - Situation de la Commune suite à COVID 19
 - MULTIPASS 2020
 - Bilan des JOJ 2020 (Jeux olympiques de la Jeunesse 2020)
 - Autres informations sur la Commune

- Ensuite :
 - M. CARRUPT Président ou M. EPINEY Directeur de RDDM SA (Région Dents-du-Midi)
 - Résultats 2019 de la Société, arrêt du COVID 19 et évolution future
 - M. CABALLERO et M. BERGERO des PDS (Portes du Soleil) pour nous entretenir :
 - de l'évolution des PDS (fusion refusée)
 - prolongation de l'ouverture des principales installations en automne 2020
 - nouveautés pour la saison 2020-20

- 18h30 : Apéritif supprimé

Monsieur **Pierre Stampfli** ouvre l'assemblée à 16h 30 et souhaite la bienvenue aux participants qui sont une quarantaine. Il salue la présence de M. Jean-Philippe Borgeaud, membre du conseil municipal de Champéry, celle de M. Carrupt, président du conseil d'administration de RDDM SA, de M. Enrique Caballero, Président des remontées mécaniques et de M. Jean-Pierre Mérot, Président de l'association des résidences secondaires de Val d'Illiez. Il excuse M. Luc Fellay, Président de la Commune de Champéry et de M. Guy Chessex, président de l'association des R2 de Morgins.

Il précise que l'assemblée de ce jour n'a pas vocation pour prendre des décisions et a été convoquée pour informer les membres de notre association sur la marche de ses activités et donner l'occasion concernant des sujets importants à différents responsables de la Commune et des instances touristiques de la Vallée de faire des présentations de leurs activités.

1. Information sur les activités du comité de l'APCACH

Celui-ci s'est réuni environ 1 fois par mois malgré le COVIS-19 mais souvent par vidéoconférence.

2. Création de la nouvelle association faîtière

Une nouvelle association faîtière pour les associations de R2 de la Vallée a été créée. Elle a pour but d'être un interlocuteur de RDDM SA qui a accueilli dans son conseil d'administration M. Martin Gygax, membre du comité de l'APCACH, comme représentant des R2 en son sein.

3. Présenté par M. Yves Delaunay, l'association des Amis des sentiers du Val d'Illeiez a entrepris la création d'un tour du Val d'Illeiez avec des itinéraires accessibles aux familles. La signalisation reste à installer. Un guide sera édité. Des postes d'observation avec des longues vues seront placés à différents endroits.

4. Le film « La Vallée d'Illeiez » sera présenté au théâtre du Crochetan à Monthey le 16.10.2020, nombre de place limitée à 300. Il sera aussi présenté au Champéry Films Festival le 9 novembre 2020.

Vous recevrez pus d'informations sur ces 2 présentations.

5. M, Pierre Stampfli énumère les soutiens que l'APCACH a apportés ou est prête à apporter à des entités locales telles les Rencontres Musicales, Accrobranche, Via Ferrata, ...

6. Il mentionne le fait que la gratuité du Téléphérique sera prolongée jusqu'au 1^{er} novembre 2020 pour les R2 mais qu'aucune réduction des taxes de séjour n'est envisageable en raison du COVID-19.

7. Il indique qu'il y a possibilité d'organiser des visites de la Cavagne et du Fondeur de cloches en 2021.

8. En ce qui concerne le nouveau site internet de l'APCACH celui-ci sera présenté en décembre lors de l'assemblée générale du 30 décembre.

9. Il fait état de la démission de M. Gérald Visinand du comité et le remercie par anticipation pour tout ce qu'il a fait pour l'APCACH.

Les points ci-dessus ne soulèvent aucune question de la part de l'assemblée.

II **ALLIANZ** – Alliance suisse des propriétaires de résidences secondaires.

M. Martin Gygax donne quelques informations sur cette association qui regroupe les associations cantonales de R2. Il y a en Suisse 400'000 à 500'000 résidences secondaires. Ce qui correspond à 56 millions de nuitées contre 36 millions pour l'hôtellerie. Cela correspond à une dépense CHF 9 milliards de francs, soit 20% des dépenses touristiques en Suisse.

Les objets sur lesquels Allianz entend se concentrer sont la question des taxes locatives, de la réduction des dépenses de chauffage en l'absence des propriétaires de R2. La création du Label qui a supposé de recourir à un institut spécialisé dans le marketing pour sonder les membres des associations. De cette enquête est ressorti des éléments très divers. Le taux de retour des questionnaires par les membres de l'APCACH s'est élevé à plus de 50% ce qui est considérable. Champéry a manqué de peu d'obtenir le label mais ses faiblesses restent la piste de ski de fonds, le fait qu'il existe peu d'installations de skis pour les enfants en bas âge facilement accessibles et que ses autorités ne sont pas toujours transparentes.

Quant à RDDM SA, cette nouvelle société fait beaucoup d'efforts en faveur des destinations du Val d'Illeiez et apporte une vue d'ensemble.

Les résultats des enquêtes faites dans le cadre du Label seront communiqués le 10 septembre.

III **COMMUNE DE CHAMPÉRY** : La parole est ensuite passée à
M. **Jean-Philippe Borgeaud**, membre du conseil municipal de Champéry.

Celui-ci développe **4 thèmes**, soit :

- **Le COVID-19**
Il énumère les mesures prises pour lutter contre la pandémie et le soutien apporté notamment aux personnes âgées, le télétravail, les fermetures d'établissement. Il y a eu 0 décès et 0 hospitalisations. 15% des résidences secondaires ont été occupées pendant le confinement ce qui a pu être mesuré grâce à la consommation d'eau.
- **Les Jeux Olympiques de la Jeunesse**
Cela a été un succès mais beaucoup de travail aussi, 14665 spectateurs, 2800 élèves des écoles présents à Champéry.
- **Rétrocession des routes cantonales à la Commune.** L'Etat du Valais se décharge de certaines routes moyennant participation financière
- Le projet de sécurisation du **Nant de Gleux** est évoqué.
- **Chauffage à distance.** Des projets sont en cours valorisant le bois local comme combustible et une concession sera accordée à une société spécialisée.

M. Pierre Stampfli fait état de son inquiétude concernant la disparition et l'étiollement des commerces à Champéry. Comment pourrait-on inverser cette tendance ? N'y aurait-il pas des campagnes de promotions à faire avec l'octroi de quelques avantages pour ceux qui achètent local ?

V **RDDM SA**

La parole est passée à **M. Raymond Carrupt**, président du conseil d'administration de RDDM

Il retrace ce qu'a entrepris RDDM SA depuis sa fondation et comment elle a été capable d'associer d'autres acteurs, tels que communes, société d'agriculture, société de transports publics. 2019 a été une bonne année mais 2020 est caractérisée par la gestion de crise suite à la pandémie.

VI **Portes du Soleil Suisse SA - PDS**

M. Enrique Caballero fait le point sur la fusion des sociétés de remontées mécaniques et sur les projets qui visent cette fois à la réussir. Il indique quels sont les enjeux notamment en termes de subventions du Canton du Valais.

Les présentations faites par les différents orateurs seront disponibles sur le site de l'APCACH.

Plus personne ne demande la parole.

L'assemblée est levée à 18h20

Le Secrétaire :

François Pidoux